Le croyant fort est meilleur et plus aimé d'Allah que le croyant faible, et en chacun d'eux il y a du bien. Veille à ce qui t'est utile, sollicite l'aide d'Allah et ne capitule pas !

Abû Hurayrah (qu'Allah l'agrée) relate que le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) a dit : « Le croyant fort est meilleur et plus aimé d'Allah que le croyant faible, et en chacun d'eux il y a du bien. Veille à ce qui t'est utile, sollicite l'aide d'Allah et ne capitule pas ! S'il t'arrive quelque chose, ne dis pas : " Si seulement j'avais agi de telle manière, il y aurait eu ceci et cela ! " Dis plutôt : " Ceci est le décret d'Allah et Il fait ce qu'Il veut ! ", car « si » ouvre la porte à l'œuvre au diable. »

[Authentique] [Rapporté par Muslim]

« Le croyant fort » dans sa foi, et non celui qui est fort physiquement, « est meilleur et plus aimé d'Allah que le croyant faible ». Néanmoins, si les deux sont égaux dans la foi, alors le croyant fort [physiquement] sera bénéfique aux autres, tandis que le croyant faible [physiquement] ne sera profitable qu'à sa propre personne. C'est pour cela que le croyant fort est meilleur que le croyant faible. « En chacun d'eux il y a du bien » : cela empêche quiconque de penser qu'il n'y a aucun bien chez le croyant faible, mais au contraire il y a certes du bien en lui et il est sans aucun doute meilleur que le mécréant. Ensuite, le Prophète (sur lui la paix et le salut) a prodigué à sa communauté un conseil général et protecteur. Il leur a ordonné d'effectuer des efforts, afin d'acquérir et d'accomplir ce qui leur sera profitable, dans la religion ou dans ce bas monde. Par contre, si les intérêts religieux s'opposent aux intérêts mondains, alors les intérêts religieux prédominent. En effet, si la religion est bonne, tout ce qui est mondain le sera aussi, tandis que si l'individu veille à ce bas monde au détriment de sa religion, tout ce qui est mondain en subira les conséquences et deviendra malsain. Le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) recommanda aux membres de sa communauté de chercher l'aide d'Allah même pour une chose futile et de ne pas se laisser envahir par la paresse et la capitulation. Puis, si les choses se produisaient d'une manière autre que ce qu'ils souhaitaient, après qu'ils aient persévéré, déployé des efforts, recherché l'aide d'Allah et continué dans leur action, de ne pas dire : « Si seulement j'avais fait ceci, il se serait passé cela. » car cela n'est pas de leur ressort. En effet, l'individu fait ce qui lui incombe et Allah est Souverain en Son commandement. Quant à l'usage de « si », il ouvre certes une porte aux mauvaises suggestions, à la tristesse, aux regrets et aux soucis. C'est pourquoi, l'individu doit prononcer ce qui a été prescrit dans ce cas et dont le sens est que : tout ce qui arrive est le fruit du destin [décrété par] Allah et de Sa prédestination, et Allah, à Lui la Puissance et la Grandeur, fait ce qu'Il veut.

النجاة الخيرية
ALNAJAT CHARITY
لجنة الدعوة الإلكترونية
EDC
E-Da'wah Committee